

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité	<p>Ville : TORINO Pays : Italie</p> <p>Observateurs et fonctions : Nicolas AITELLI, professeur d'EPS, citée scolaire Pasquale Paoli, Corte, Académie de Corse Nadine AUBE, CPD EPS, DSDEN du Var, Toulon, Académie d'Aix-en-Provence – Marseille Sophie CAPELLI, professeure de SVT, citée scolaire Pasquale Paoli, Corte, Académie de Corse Magalie DELOBETTE, professeure des Écoles, école primaire Porette, Corte, Académie de Corse Chjarastella GRAZIANI, personnel de direction, proviseure adjointe du LPO de Balagne, Académie de Corse Karine LOGEART, CT EPS, DSDEN du Var, Toulon, Académie d'Aix-en-Provence – Marseille Vanina PAGANINI, cheffe de pôle « jeunesse, engagement, vie associative », DRAJES de Corse, Académie de Corse Olivier PATTUS, professeur d'EPS, collège Vauban, Briançon, Académie d'Aix-en-Provence – Marseille</p>			
				
Dates d'observation	Lundi 27 mars 2023	Mardi 28 mars 2023	Mercredi 29 mars 2023	Jeudi 30 mars 2023
Structures visitées	Structure institutionnelle Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte http://www.istruzione piemonte.it	Structure scolaire : Ecole primaire/collège IC Adelaide Cairoli https://cairoli.edu.it	Structure scolaire : niveau collège IIS Piero Calamandrei https://www.scuolacalamandrei.edu.it	Structure scolaire : niveau lycée IS Primo Levi https://www.istitutoprimelevi.edu.it
Personnes rencontrées	M. Stefano SURANITI directeur général Tiziana CATENAZZO , dirigeante technique Patrizia DONATONI , dirigeante technique	Monica ROSSO , directrice de l'école Sofia DI CARLUCCIO , conseillère pédagogique, USR Piemonte	Micaela BERRA , principale du collège Equipe professeure EPS : Paola OROFINO, Laura PALLADINO, Roberta QUARANTA, Paola RONZAN Silvia SERIO , professeur d'anglais et d'espagnol - coordinatrice du département des langues étrangères Stefania PUNTIERI , professeur de français	Toma Anna ROSARIA , Proviseure du lycée Silvia PONZIO , Proviseure adjointe du lycée

Notes supplémentaires

Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, structures visitées, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...

L'ensemble des structures visitées se situent dans la proche périphérie de Torino et pourraient relever chez nous de l'appellation nos Quartiers Politique de la Ville (QPV). Le centre-ville est situé à environ ½ heure par transport en commun. L'essentiel des échanges ont eu lieu en français et en italien. Il reste primordial d'avoir un traducteur. Nous avons par exemple assisté à une conférence qui était un évènement pour l'établissement, sur la dernière journée, sans possibilité de traduction ce qui a rendu ce temps peu profitable.

Ce que nous avons apprécié :

L'accueil et les pauses café !
La programmation et progression pertinente des lieux de visite
Les documents préparés et accessibles fournis par nos hôtes, le soin porté à la préparation de nos visites

Ce qui nous a surpris et interrogé :

L'absence de cadre dans l'enseignement de l'EPS
L'absence de mention de liaison inter niveau
L'absence de mention sur les évaluations
L'absence de service de Vie Scolaire au collège et au lycée

Ce qui nous a émerveillé :

La taille des locaux, salles, couloirs
Le nombre d'enseignants de soutien (=AESH)
Le climat apaisé par la décoration, l'agencement, l'aspect coloré de l'école, du mobilier
L'ouverture des espaces, la facilitation des déplacements, les portes de classe ouvertes

Ce que l'on souhaiterait voir améliorer pour un prochain séjour :

Les séances d'observation étaient en fait des démonstrations : Il est dommage de ne pas avoir assisté aux vraies séances, il y avait des démonstrations peu intéressantes de notre point de vue parce que on les connaissait. La préparation de démonstration de séance fausse notre impression. Manque de spontanéité.
Des temps de débriefing avec les interlocuteurs, dans les structures seraient bienvenus.
L'accent trop mis sur le contenu des projets présentés et non sur le quotidien et l'origine des projets.
Une plus grande présence des accompagnateurs de l'USR qui aurait pu nuancer nos questions sur le système éducatif en général et nous permettre d'avoir une meilleure analyse, plus approfondie et moins contextualisée au lien de visite
Plus d'éléments sur la thématique d'observation lors de la 1^{ère} journée et de la visite de l'USR

Etat des lieux et analyse

*Quelle est la nomenclature
utilisée dans le pays observé :
Parle-t-on de sport ou
d'éducation physique et
sportive ?*

*Quelle place occupe
l'éducation physique et
sportive dans les
enseignements ?*

Nous avons rencontré deux formes de nomenclature :

- ⇒ « **Scienze Motorie** » qui correspondrait à notre dénomination Education Physique
- ⇒ « **Discipline sportive** » + **nom du sport** (ou directement le nom du sport qui correspondrait au « sportive » dans notre nomenclature.

Les professeurs interviennent assurent les cours de « scienze mororie ». Des animateurs associatifs, fédéraux, entraîneurs, animent les cours de « discipline sportive », avec une présence constante du professeur mais sans intervention de ce dernier

➤ **Scuola primaria (6/11 ans – 5 ans de scolarité) / équivalent à notre premier degré**

Il est normalement prévu un enseignement par les enseignants de la classe mais globalement cela ne fonctionne pas et les élèves restent sans pratique physique dans le cadre scolaire.

Une expérimentation de l'enseignement d'activités physiques est actuellement menée dans certaines écoles. Cette expérimentation consiste en l'intervention d'un professeur d'EPS (du second degré) sur des créneaux horaires dédiés (1h00), en co animation avec des enseignants de la classe, pour l'instant pour les élèves de dernière année de cycle (élèves de 10 ans). Elle sera étendue l'an prochain à l'avant dernière année du cycle (élèves de 9 ans).

➤ **Scuola secondaria di primo grado (11/14 ans – 3 ans de scolarité) équivalent à notre collège**

2h00 hebdomadaires sont consacrées à l'enseignement des « scienze motorie » par des professeurs d'EPS.

➤ **Scuola secondaria di secondo grado – Liceo (14/19 ans – 5 ans de scolarité) équivalent à notre lycée**

3h00 hebdomadaires sont consacrées à l'enseignement des « scienze motorie » par des professeurs d'EPS.

En plus des horaires obligatoires, des projets autour d'une ou de plusieurs pratiques sportives, financés par les collectivités ou les fédérations, existe selon le projet de l'établissement.

- **IC Adelaide Cairoli (école)** : La ville de Turin finance une intervention, 12 à 20h00, par an et par classe, avec un partenariat associatif le projet est choisi par l'école et l'enseignant. Intervention d'1h30 d'un instructeur fédéral.
Il nous a été également présenté des projets ponctuels faisant intervenir une pratique physique mais uniquement à destination des élèves MDPH (projet équitation et mini séjour au ski)
- **IIS Piero Calamandrei** : un créneau supplémentaire de 2h00, hors horaire scolaire (après-midi) pour les élèves en difficulté avec la pratique physique (décrocheurs EPS ?) sur le volontariat élève.
La possibilité d'une pratique physique compétitive avec des entraînements sur des créneaux après-midi (partenariat fédéral)
Des projets de séjour type ski, randonnée avec une collaboration des familles.

Etat des lieux et analyse

*Quelle place occupe
l'éducation physique et
sportive dans les
enseignements ? (suite)*

*Comment s'articule-t-elle dans
le parcours des élèves ?*

➤ **IS Primo Levi** : particularité d'un lycée scientifique « sportif »

Créneaux supplémentaire pour les élèves de la filière sportive de 2 ou 3h (uniquement avec des supports sportifs : 2 collectifs + 2 individuels, par module de 25 heures – avec les entraîneurs club + présence du prof d'EPS)

L'Education physique arrive en dernier après la réflexion sur le climat de classe, le bien être, l'introduction de la philo, des langues.

Les mots de nos collègues de IIS Piero Calamandrei sur la place de leur discipline dans l'enseignement : « Elle vient après les maths et l'italien » !

Nous avons eu peu d'éléments sur le parcours de l'élève à l'école et au collège. Le curriculum est difficilement lisible.

Au collège, les profs choisissent leurs activités. Les activités choisies en support sont totalement autonomes : pas de parcours commun, pas de programmation commune

Il nous a semblé qu'il n'y avait pas de parcours et de continuité.

Au niveau de la validation de compétence, l'EPS entre dans le champ de la compétence « expression » avec les arts, la musique.

Toutefois lors de nos échanges, est apparue une différenciation type « champs d'activité » :

- le corps et sa relation avec l'espace et le temps
- le corps et les autres,
- le mouvement et le rythme,
- le bien être l'alimentation la santé sécurité(collège)
-

Cas particulier du lycée IS Primo Levi qui a fait du sport un atout central :

Toutes les matières sont intégrées au projet sportif. Les savoirs sont développés au travers du sport. Voir le tableau aménagement /continuité pédagogique

Le lycée offre également un parcours spécifiques et individualisés pour les athlètes de haut niveau avec un contrat spécifique

Etat des lieux et analyse

<p><i>Les finalités attribuées : Quels sont les enjeux affichés ? Quels sont les objectifs visés ?</i></p>	<p>Comme pour le parcours des élèves les finalités sont très difficilement repérables. Elles ne sont en tout cas pas clairement affichées. L'EPS est plutôt présenté comme un support et un moyen que comme une discipline avec des finalités et des objectifs spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au primaire : les enjeux de l'expérimentation de l'heure obligatoire assurée par des enseignants de la discipline découlent des rapports sur l'obésité élève, la sédentarité et de la prise de conscience que « les petits élèves aussi ont besoin de bouger ». <p>Brèves de l'école IC Adelaide Cairoli : « le bien-être de l'enfant pour apprendre », « L'école doit être un lieu de paix pour l'enfant au regard des conditions de vie extérieure. »</p> <p>Brèves du collège IIS Piero Calamandrei: « l'éducation physique est un atout majeur dans l'inclusion et dans un enseignement de langue vivante »</p> <p>Brèves du lycée IS Primo Levi : « le sport est porteur de valeurs d'excellence, de solidarité, de respect qui doivent soutenir la formation de l'individu », « les valeurs du sport amènent à la réussite scolaire »</p>
<p><i>Les enseignants :</i></p> <p><i>Quel est leur statut ?</i></p> <p><i>Quelle est leur formation (initiale et continue) ?</i></p> <p><i>Sur quels supports peuvent-ils s'appuyer ?</i></p> <p><i>Quelles sont leurs obligations de service ?</i></p>	<p>Nous retrouvons comme en France une pluralité de statuts : avec des titulaires et des vacataires</p> <p>Les vacataires viennent suppléer les postes non pourvus, ils sont listés par le rectorat, ils peuvent postuler directement dans les établissements mais sont limités à la région académique (Piémont)</p> <p>Il existe des « professeurs de soutien » qui sont l'équivalent de nos AESH, ils ont recruté par le rectorat et sont attribués) un élève. Il peut donc y en avoir plusieurs dans une classe. Si l'élève relève d'un accompagnement spécifique (handicap lourd) le professeur de soutien est formé et diplômé. Dans les autres cas, le statut est celui de vacataire ou bien un professeur prend en charge cette mission supplémentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les professeurs du primaire interviennent sur une partie des matières enseignées, ils sont « spécialisés » selon leur affinité littéraire ou scientifique. C'est le directeur d'école qui leur attribue leurs enseignements. Ils interviennent 22h00 hebdomadaire devant élèves et travaillent soit le matin, soit l'après-midi sur 5 jours. Il y a donc deux enseignants par classe. <p>Concernant l'EPS : il y a un enjeu de formation pour les professeurs des écoles avec l'expérimentation et l'intervention des professeurs d'EPS de collège sur ce niveau de scolarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les professeurs d'EPS du collège et lycée sont formés dans une filière universitaire équivalent à notre STAPS. Cependant, il existe deux concours de recrutement : un pour le lycée et un pour le collège. <p>Leur temps d'enseignement reste le même 18h00 devant élèves avec une fin des cours à 14h00.</p> <p>Un temps obligatoire de 10 à 20 h00 mensuelles est consacré à des réunions (équipes, parents, projet)</p>

Etat des lieux et analyse

<p>Les <u>enseignants</u> (suite):</p> <p><i>Quel est leur statut ?</i></p> <p><i>Quelle est leur formation (initiale et continue) ?</i></p> <p><i>Sur quels supports peuvent-ils s'appuyer ?</i></p> <p><i>Quelles sont leurs obligations de service ?</i></p>	<p>Le découpage annuel diffère du découpage français :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rentrée enseignants au 1^{er} sept et celle des élèves ne se fait qu'une dizaine de jours après. Ce temps de 10 jours est consacré à programmer l'année, placer les voyages scolaires... – Périodes de vacances 15 jours à Noël, 5 jours à Pâques. Ce rythme est vécu comme difficile pour les professeurs rencontrés. – Fin des cours élèves : 9/10 Juin primaire, fin juin collège, + tard au lycée en raison des examens lycée. Les professeurs restent jusqu'au 30 juin et mi-juillet pour le lycée et ceux en charge d'examens. <p>➤ Selon les échanges que nous avons eus avec nos collègues, la formation continue semble très réduite, il n'est pas fait mention de plan national ou académique de formation. Dès que l'on parle de spécialisation ou de pratique sportive spécifique, ils se réfèrent à l'entraîneur fédéral. Les interventions de ces derniers sur certains temps de projet sont pour eux une source de formation. Cependant ils expriment la même crainte qu'en France, de voir une entrée des associations dans l'école la tentation d'un remplacement des professeurs.</p>
<p>Les <u>élèves</u> :</p> <p><i>Quels temps sont alloués à la pratique sportive tout au long de leur scolarité ?</i></p> <p><i>Ont-ils des installations à disposition au sein des établissements ou à l'extérieur ?</i></p> <p><i>Comment sont-ils évalués ?</i></p> <p><i>Y'a-t-il des effets visibles ?</i></p>	<p>Il nous est difficile de répondre à cette rubrique, en dehors des horaires obligatoires cités précédemment, car nous avons eu peu de temps d'échange avec les élèves.</p> <p>Les éléments d'observations relevés sur les lieux visités sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les installations sportives établissements sont très vétustes. Il y a des déplacements sur les installations extérieures mais la coordination et la disponibilité sont difficiles. Il semble que leur utilisation se fasse dans cadre des projets établissement/association/fédération sportive ou sous convention avec les fédérations. ➤ Le petit matériel EPS est également apparu comme restreint, y compris au lycée alors que celui-ci est présenté comme un établissement d'excellence sportive ➤ Engagement moteur des élèves : dans les séances pratiques que nous avons pu observer au collège, l'engagement moteur nous est apparu comme restreint. Au lycée, en revanche, il était comparable à ce que nous vivons en France. ➤ Pas d'éléments sur les évaluations

Etat des lieux et analyse	
<p><i>Les intervenants externes (associations, clubs, autres partenaires extra-scolaires) :</i></p> <p><i>Quel est leur rôle et leur statut ?</i></p> <p><i>Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ?</i></p> <p><i>Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ?</i></p>	<p>Comme cité plus haut, les partenaires extérieurs sont multiples : associations, fédération et projet des collectivités (mairie). Leur intervention se fait sur des temps dédiés. Concernant l'agrément, il existe une liste d'associations validée mais pas d'agrément d'état.</p> <p>Notre impression générale est qu'il n'y a pas de programmation établie : il existe une offre à laquelle chaque établissement voir parfois une seule classe dans l'établissement postule.</p> <p>Il ne semble pas y avoir de notion de périscolaire : Pas de projet commun éducatif entre école – association – territoire. C'est de l'extra-scolaire pur.</p> <p>Il ne semble pas y avoir de de partage pédagogique/didactique mais une identification d'expériences élèves différentes entre EPS/club. Les temps d'intervention offerts par les partenaires sont vus comme une expérience complémentaire qui ne peut pas être vécue en cours d'éducation physique, ben qu'il y ait toujours un contrôle de l'école et du professeur d'EPS. L'intervenant extérieur est reconnu comme le « spécialiste » de l'activité sportive, une sorte du maitre du geste, le professeur d'EPS vient en complément pour « assister » les consignes données par l'instructeur.</p> <p>Les financements se font sur les fonds propres des établissements scolaires ou par réponse d'appel à projet.</p>
<p><i>Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?</i></p>	<p>Tout au long du séjour, nous avons eu un sentiment partagé sur nos observations avec des points communs à nos pratiques qui contrastent fortement avec la grande autonomie laissée aux établissements et même aux professeurs individuellement. Nous avons perdu nos repères habituels et nous avons eu beaucoup de mal à cerner les enjeux de l'EPS, la programmation, la cohérence des enseignements dans échanges que nous avons eus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éducation physique en tant que discipline d'enseignement existe mais n'est pas le lieu exclusif de la pratique physique des élèves - L'engagement des enseignants et équipes établissements à la base de tout projet et actions - La grande (trop) autonomie, avec une insertion minime dans un programme cadre local, régional, national réduit pour nous la notion de discipline d'enseignement et ne permet pas l'identification d'enjeux spécifiques forts tel que le développement moteur, l'acquisition d'habiletés...

Réflexion sur les observations

<p><i>En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La relation avec les partenaires : Nous demandons aux partenaires qui entre dans l'école de s'adapter aux exigences scolaires, eux, ils prennent le partenaire comme il est, pour ce qu'il apporte quel que soit ce qu'il apporte. ➤ L'EPS : Les dispositifs ont été présentés comme innovants mais sont connus et pratiqués en France depuis quelques années. ➤ L'autonomie laissée aux enseignants et aux établissements fait relativiser cette demande pourtant présente dans nos représentations : Il est nécessaire d'avoir un cadre commun qui structure notre enseignement pour garder une cohérence et un développement dans le parcours de pratique physique des élèves. Cette grande autonomie nous a donné le sentiment que cela crée des inégalités entre les établissements, le parcours de l'élève dépend énormément des projets qui s'opérationnalisent avec les différents partenaires, mairie et fédération.
<p><i>Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques pour les élèves et favorisent un climat scolaire plus serein ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre adulte par enfant, quel que soit le statut, ainsi que leur présence constante dans tous les espaces (Présence permanente d'un adulte dans un couloir jusqu'au collège). ➤ L'effectif de classe réduit : Le calme dans les classes, à l'intercours. Impression d'entrer dans une école primaire alors que c'était un collège de plus de 400 élèves. ➤ L'architecture scolaire et les espaces participent au climat scolaire : il n'est pas nécessaire d'avoir des bâtiments neufs. Dans les établissements visités, les bâtiments étaient assez vétustes mais la dimension des couloirs, leur utilisation en espace collaboratifs et d'exposition génèrent un climat d'apprentissage permanent. Les espaces couloirs : aménagements avec les tables. Les couloirs sont des espaces de travail autonomes qui participent au climat scolaire apaisé avec des décorations et des mises en valeur des travaux élèves. ➤ La notion de mise en projet permet un lien plus fort entre les enseignants et les élèves.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de force et de faiblesse		
	Forces	Faiblesses
Points communs	L'éducation physique et sportive bien identifiée comme discipline scolaire spécifique avec un horaire d'enseignement équivalent.	Sentiment d'épuisement de professeurs avec accumulation de missions Lourdeurs administratives pour le financement et le lancement de projet
Différences	<p>Autonomie et cadre EPS : la souplesse des règlements dans le choix des partenariats</p> <p>L'effectif élève/classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Effectifs généraux collège à 23/24 quel que soit le niveau d'enseignement – Effectifs généraux lycée à 27 quel que soit le niveau d'enseignement – Limitation du nombre d'élève par classe si élève en inclusion (22 élèves maximum) – Limitation stricte en fonction de la superficie des salles <p>La présence et l'effectif adulte dans l'établissement et les salles de classe (présence des agents dans chaque couloir avec bureau dédiés, présence de plusieurs adultes par classe avec les professeurs de soutien)</p> <p>Valorisation des espaces établissement au service de l'apprentissage</p> <p>Temps professeur : découpage annuel avec deux temps spécifiques de préparation des enseignants en début et fin d'année</p> <p>Le découpage de la scolarité avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un collège réduit à 3 années et intégré au primaire en cas de cité scolaire – un lycée en 5 ans dont 2 en scolarité obligatoire 	<p>Autonomie et cadre EPS : Isolement des établissements et des enseignants et sentiment de réduction d'égalité des chances à cause du manque d'harmonisation des pratiques de choix pédagogiques. Manque de continuité dans le parcours élèves Pas de mention de textes officiels ou programme</p> <p>Enseignement de l'éducation physique : La didactique de l'EPS ne semble pas exister on pratique le sport comme il est prévu dans les règlements fédéraux. Pas d'éducation physique en primaire Pas de fondamentaux affichés (savoir rouler, savoir nager) Le cadre réglementaire et sécuritaire dans l'enseignement de l'EPS</p> <p>Partenariats : L'ensemble des structures visitées ne présentent pas de projet pédagogique mettant en lien le temps scolaire et le temps « hors l'école » tout comme le temps dédié aux mercredi, aux pauses méridiennes ou aux temps de vacances. Pas de programme de développement éducatif associations-écoles-territoire qui permettraient le lien inter-classe, inter établissement, inter degré Chaque établissement va chercher son programme et répond aux appels d'offre avec toute la lourdeur administrative que cela exige (ref. à l'affichage des plaques Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen (PON FSE)) Les personnes rencontrées ne connaissent pas nos dispositifs « de territoire », nos Projets Educatifs de Territoire qui englobent les volontés des communes, de l'Etat, d'autres collectivités, de plusieurs institutions et associations et les contractualisent.</p> <p>Installations et financement : semblent plus vétustes et réduit qu'en France</p> <p>Le temps scolaire qui concentre 6 heures de cours sur les matinées</p>

Perspectives

Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

- La valorisation de l'espace scolaire
- Adaptation de certaines activités pour les élèves en inclusion pouvant être généralisées à toute la classe
- Introduction de plusieurs langues étrangères dans les cours d'EPS
- L'idée d'un enseignement élargie au champ économique du sport, en enseignement de spécialité EPS
- La réflexion sur la relation avec les partenaires externes : leur place, leur rôle, leur apport
- L'idée d'un établissement moteur dans une action de territoire (Ref conférence lycée IS Primo Levi)
- La nomenclature de l'un des parcours d'instruction professionnel « industrie et artisanat pour le made in Italy »

Compétences acquises ou renforcées

Découverte d'un fonctionnement scolaire

Pratique de la langue italienne

Découverte culturelle

Travail collaboratif du groupe

Liens relationnels

Echanges avec l'équipe professeur du collège IIS Piero Calamandrei pour les pratiques et documentation autour de l'EPS en tant que DNL dans un enseignement bilingue ou multilingue



MOVING IN SPACE
HOW CAN WE MOVE IN SPACE?

WALK	
RUN	
SKIP	
JUMP	
ROLL DOWN	



